



### De nouvelles statistiques sur la distribution du patrimoine des ménages dans la comptabilité nationale

Les comptes de revenu et de patrimoine des ménages issus de la comptabilité nationale donnent le montant de revenu et de patrimoine pour l'ensemble des ménages. Les comptes distribués de revenu et distributionnels de patrimoine vont plus loin en proposant une distribution de ces agrégats au sein des ménages. Cet article présente des comptes distributionnels de patrimoine. Par rapport à d'autres publications, ils sont alignés sur les agrégats de la comptabilité nationale et s'appuient sur un cadre méthodologique harmonisé développé sous l'égide de la Banque centrale européenne et des banques centrales nationales. Ces comptes, publiés depuis début 2024 chaque trimestre, feront ultérieurement l'objet d'évolutions méthodologiques, qui reposeront notamment davantage sur des données issues de différentes sources administratives et moins sur des données déclaratives.

**Aurélien MESNARD**

Direction des Statistiques monétaires et financières  
Service d'Études et de Statistiques des opérations financières

Codes JEL  
C46, D31,  
E27, G51,  
N34

#### Au deuxième trimestre 2023 :

**14 041** milliards d'euros

le patrimoine net total de tous les ménages en France  
(+ 61 % en euros courants, + 23 % en euros constants depuis fin 2009)

**446 000** euros

le patrimoine net moyen d'un ménage  
(+ 48 % en euros courants, + 13 % en euros constants depuis fin 2009)

**185 000** euros

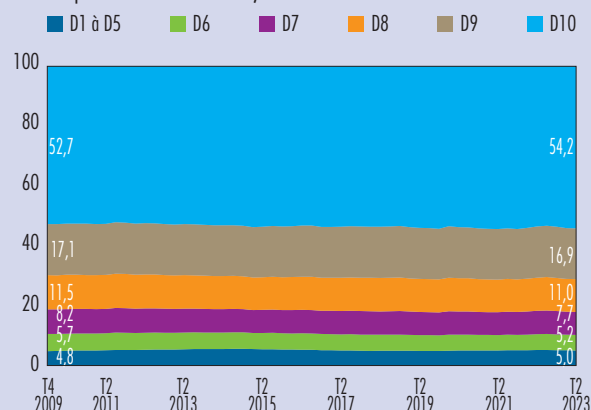
le patrimoine net médian des ménages  
(+ 37 % en euros courants, + 5 % en euros constants depuis fin 2009)

**54 %**

la part de patrimoine net des 10% des ménages les plus fortunés, stable depuis 2019

#### Répartition du patrimoine net par groupe de ménages en France

(en % du patrimoine net total)



Note : Les déciles D1 à D5 représentent les 50 % des ménages les moins riches, le décile D10 les 10 % les plus riches.

Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.



Les comptes distributionnels de patrimoine des ménages décrivent la répartition du patrimoine entre les ménages. Ils visent à appréhender de façon plus réaliste les différences de niveaux de vie (Stiglitz *et al.*, 2009) tout en restant dans le cadre de la comptabilité nationale. La première diffusion en 2024 de séries statistiques de comptes distributionnels des ménages par la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque de France répond à l'un des objectifs de la phase III de l'initiative du G20 sur les lacunes en matière de données (*G20 Data Gaps Initiative*), objectifs que doivent mettre en œuvre les pays du G20 d'ici à 2027 (cf. annexe 1).

Au niveau européen, les comptes distributionnels de patrimoine des ménages en France sont élaborés suivant une méthodologie commune développée par le Système européen de banques centrales (SEBC) et détaillée par la BCE dans la note méthodologique « *Experimental Distributional Wealth Accounts (DWA) for the household sector* »<sup>1</sup>. L'élaboration de ces comptes distributionnels s'appuie sur la déclinaison européenne de l'enquête Histoire de Vie et Patrimoine menée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) tous les trois ans. Les distributions déclaratives des différents patrimoines (financier, professionnel, immobilier et dettes) de l'enquête sont ensuite retraitées et complétées, puis réconciliées avec les données de la comptabilité nationale<sup>2</sup>.

Les séries publiées doivent être considérées comme expérimentales, dans la mesure où des évolutions peuvent encore être ultérieurement apportées à la méthodologie, en particulier en matière de recours à des données non déclaratives (Bloch *et al.*, 2022). Ces futures évolutions méthodologiques viseront à renforcer la robustesse des statistiques distributionnelles, en particulier sur le haut de la distribution (par exemple sur les 1 % les plus riches ou même au-delà). Enfin, les données depuis le premier trimestre 2021 (la dernière enquête, dite « *Vague 2021* », s'est déroulée entre septembre 2020 et mars 2021) sont extrapolées (et donc plus fragiles) et sont susceptibles d'être révisées quand des données d'enquête plus récentes seront disponibles.

Cet article fournit une première analyse des comptes distributionnels du patrimoine des ménages en France, et débouche sur les conclusions suivantes :

- Le patrimoine des ménages a fortement augmenté en valeur entre fin 2009 et fin 2021, pour toutes les catégories de ménages. Cette hausse résulte d'abord de l'augmentation de la valeur du patrimoine immobilier dont ont bénéficié les 60% des ménages les plus fortunés. Dans une moindre mesure, elle s'explique aussi par une progression de la valeur du patrimoine professionnel dont ont bénéficié les 20% des ménages les mieux dotés, ainsi qu'une hausse assez générale des dépôts et de l'assurance-vie et retraite ;
- La moitié des ménages vivant en France détiennent 95% du patrimoine total, et les 10% des ménages les plus fortunés possèdent plus de la moitié du patrimoine total. Les inégalités de patrimoine entre les ménages sont restées un peu moins élevées en France qu'en zone euro et progressent légèrement dans les deux cas depuis fin 2009, avec toutefois une stabilisation après 2019, dans un contexte boursier et immobilier favorable et compte tenu de la concentration des inégalités sur certains instruments de placement ;
- Des différences importantes existent dans la composition du patrimoine des ménages français selon leur niveau de richesse. Le patrimoine des ménages les moins riches est essentiellement constitué de dépôts diminués par les dettes contractées (hors emprunts immobiliers). Le patrimoine des ménages suivants et situés sous la médiane est essentiellement composé d'immobilier net des emprunts associés, ainsi que de dépôts. Le patrimoine détenu par les 40% des ménages situés au-dessus de la médiane est majoritairement constitué d'immobilier (net de dettes) et, dans une moindre mesure, de dépôts et d'assurance-vie et retraite. Enfin, les 10% des ménages les plus riches détiennent de l'immobilier (net de dettes), mais également des actifs financiers et, en part croissante avec le niveau de richesse, du patrimoine professionnel.

<sup>1</sup> <https://data.ecb.europa.eu/>

<sup>2</sup> Banque de France, Les méthodologies, « *Épargne – Comptes distributionnels de patrimoine des ménages* ».



### 1 Une augmentation marquée des niveaux de patrimoine des ménages

La période comprise entre la fin 2009 et la fin 2021 se caractérise par une nette hausse des prix immobiliers qui s'est traduite par une progression du patrimoine immobilier des ménages, composante principale de leur patrimoine mesurée comme tous les actifs aux prix de marché en comptabilité nationale. Les ménages détenteurs d'un patrimoine immobilier ont ainsi pu constater une progression notable de leur plus-value latente (c'est-à-dire non réalisée, jusqu'à l'éventuelle revente ultérieure du bien) immobilière, en partie soutenue par la baisse des taux. Ceux-ci se sont orientés à la hausse à partir de 2022 du fait du resserrement de la politique monétaire décidé pour lutter contre les pressions inflationnistes. La brusque augmentation des taux constatée depuis 2022, tirée par le contexte inflationniste, a stoppé cette progression de valeur du patrimoine immobilier des ménages.

#### Le patrimoine des ménages au deuxième trimestre 2023 : une moyenne de 446 000 euros par ménage, avec de fortes disparités

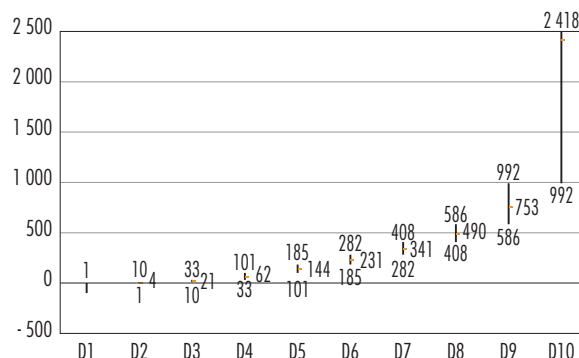
Au deuxième trimestre 2023, le patrimoine net total dont disposent l'ensemble des ménages en France s'élève à 14 041 milliards d'euros. Un ménage possède en moyenne 446 000 euros de patrimoine net. La moitié des ménages détient toutefois un patrimoine inférieur à 185 000 euros (cf. graphique 1<sup>3</sup>).

#### Le patrimoine net a fortement progressé entre fin 2009 et fin 2021, pour toutes les catégories de ménages

Le patrimoine net total des ménages a augmenté de 5 329 milliards d'euros en euros courants<sup>4</sup> (+ 61 %)<sup>5</sup> entre fin 2009 (8 712 milliards d'euros) et fin 2021 (14 076 milliards d'euros), puis s'est stabilisé à ce niveau jusqu'au deuxième trimestre 2023 (14 041 milliards d'euros). Rapportée à chaque ménage, la valeur du

### G1 Distribution du patrimoine net des ménages en France au deuxième trimestre 2023

(en milliers d'euros courants)



Lecture : Au T2 2023, le montant de patrimoine net d'un ménage appartenant aux 10% les plus fortunés (D10) est d'au moins 992 000 euros et, en moyenne, de 2 418 000 euros. Pour un ménage appartenant au décile inférieur (D9), le montant de patrimoine net est compris entre 586 000 et 992 000 euros et en moyenne de 753 000 euros. Pour un ménage appartenant au premier décile (D1), il est inférieur à 1 000 euros.

Note : Les données depuis T1 2021 sont extrapolées (et donc plus fragiles) et sont susceptibles d'être révisées quand des données d'enquête plus récentes seront disponibles.

Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

patrimoine net moyen a augmenté de 144 000 euros (+ 48 %<sup>6</sup>) entre fin 2009 (301 000 euros) et le deuxième trimestre 2023 (446 000 euros) sur une période pendant laquelle l'inflation cumulée s'est élevée à environ 31 %.

Cette hausse du patrimoine net des ménages est observée sur l'ensemble des groupes de ménages, de manière quasi proportionnelle selon les déciles de patrimoine (cf. graphique 2 *infra*).

Les 10% des ménages les plus fortunés détenaient, fin 2009, 4 593 milliards d'euros, soit 52,7% des richesses de l'ensemble des ménages. Au deuxième trimestre 2023, selon les données provisoires, ils en détenaient 7 609 milliards, soit 54,2% du total. Les 50% des ménages les moins fortunés (situés en deçà de la médiane du patrimoine net c'est-à-dire les déciles D1 à D5) détenaient 418 milliards d'euros (soit 4,8% des richesses) à fin 2009, et 705 milliards d'euros au deuxième trimestre 2023 (soit 5,0% du total). C'est la part de la

<sup>3</sup> Les autres graphiques du présent Bulletin agrègent les cinq premiers déciles, les données par décile n'étant pour l'instant pas disponibles.

<sup>4</sup> L'ensemble des résultats du présent article sont fournis en euros courants, cf. <https://www.banque-france.fr/>

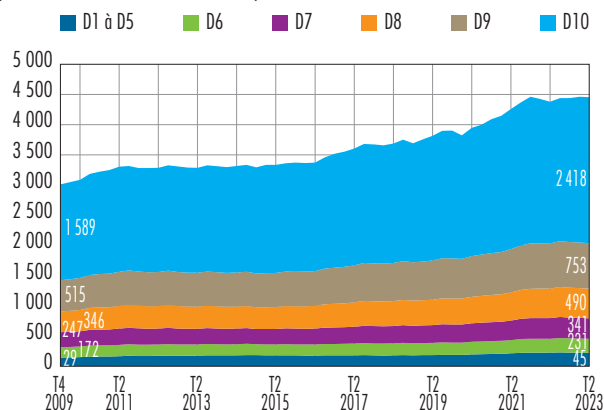
<sup>5</sup> Sur la période 2009-2022, la hausse du patrimoine des ménages s'explique à + 57% par une réévaluation des instruments détenus, à + 47% par une accumulation de nouvelle épargne, à - 19% par la consommation de capital fixe des actifs non financiers et à + 14% par d'autres effets de changements de volume.

<sup>6</sup> La hausse du patrimoine net moyen (+ 48%) diffère de celle du patrimoine net total (+ 61%) en raison de l'augmentation du nombre de ménages sur la période. Par ailleurs, le patrimoine net médian a également fortement progressé entre fin 2009 (135 000 euros) et le deuxième trimestre 2023 (185 000 euros) (+ 50 000 euros, soit + 37%).



### G2 Répartition du patrimoine net moyen par groupe de ménages en France

(en milliers d'euros courants)



Lecture : Entre fin 2009 et le T2 2023, le patrimoine net moyen des ménages appartenant aux 10% les plus fortunés (D10) a progressé de 829 000 euros (+ 52%), passant de 1 589 000 à 2 418 000 euros ; pour le décile inférieur (D9), le patrimoine net moyen a progressé de 238 000 euros (+ 46%), passant de 515 000 à 753 000 euros.

Note : Les données depuis T1 2021 sont extrapolées (et donc plus fragiles) et sont susceptibles d'être révisées quand des données d'enquête plus récentes seront disponibles.

Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

catégorie patrimoniale « moyenne-supérieure » (ménages au-dessus de la médiane, mais n'appartenant pas aux 10% les plus fortunés, déciles D6 à D9) qui a reculé dans le patrimoine total. Après 3 701 milliards d'euros,

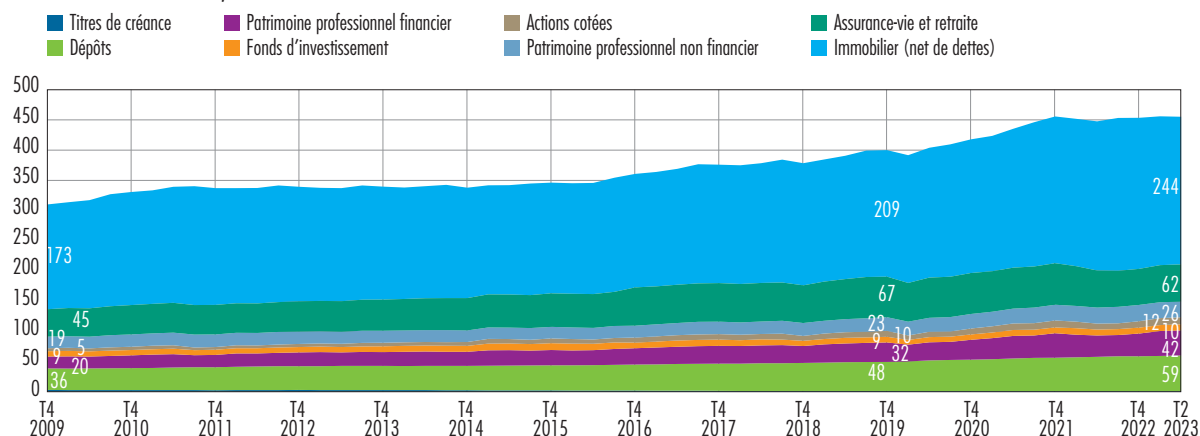
soit 42,5% du patrimoine total fin 2009, ils détenaient 5 727 milliards d'euros au deuxième trimestre 2023, soit une part en léger repli à 40,8% des richesses de l'ensemble des ménages (pour une hausse du niveau de patrimoine détenu par cette catégorie de ménages de 54%).

### La hausse des prix de l'immobilier explique l'essentiel de l'augmentation du patrimoine des ménages depuis 2009

La hausse du niveau du patrimoine net des ménages en France depuis 2009 s'explique principalement par l'évolution favorable des prix de l'immobilier (cf. graphique 3), dont ont bénéficié les 60% des ménages les mieux dotés, qui détiennent 99% du total de l'immobilier net d'emprunts. Ce patrimoine immobilier net d'emprunts s'est apprécié de 2 684 milliards d'euros courants (soit + 71 000 euros en moyenne par ménage). Cette hausse des plus-values latentes immobilières ne génère cependant pas de flux de revenus supplémentaires pour le détenteur tant que le bien n'est pas revendu. À la revente (en moyenne tous les douze à quinze ans<sup>7</sup>), les plus-values réalisées servent en général à se reloger (et moins à être réinvesties afin d'en tirer un revenu supplémentaire). La hausse des prix de l'immobilier n'affecte donc que peu la dynamique des inégalités de revenus immobiliers (Bonnet *et al.*, 2015).

### G3 Composition du patrimoine net moyen des ménages en France

(en milliers d'euros courants)



Notes : Le patrimoine est ici présenté net d'emprunts immobiliers (46 000 euros en moyenne par ménage au T2 2023), mais brut des autres dettes (10 000 euros en moyenne au T2 2023).

Les données depuis T1 2021 sont extrapolées (et donc plus fragiles) et sont susceptibles d'être révisées quand des données d'enquête plus récentes seront disponibles.

Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

<sup>7</sup> À titre d'exemple, en Île-de-France, la durée de détention des logements vendus en 2023 est en moyenne de 12,6 ans pour les appartements et 15,3 ans pour les maisons (cf. *Communiqué de presse mensuel des Notaires du Grand Paris*, 2023-02, prix à fin août 2023).



Dans une moindre mesure, la hausse est également due à : i) une augmentation du patrimoine professionnel<sup>8</sup> (+ 1 012 milliards d'euros courants, soit + 29 000 euros en moyenne sur l'ensemble des ménages) dont ont bénéficié les 20% des ménages les mieux dotés (qui détiennent 93% du patrimoine professionnel total des ménages) ; ii) une hausse plus répartie des dépôts<sup>9</sup> (+ 819 milliards d'euros, soit + 23 000 euros en moyenne sur l'ensemble des ménages) et de l'assurance-vie et retraite (+ 628 milliards d'euros, soit + 16 000 euros en moyenne sur l'ensemble des ménages) dont ont bénéficié les 80% des ménages les mieux dotés.

## 2 Une composition du patrimoine des ménages variable selon leur niveau de richesse, mais stable dans le temps

Le patrimoine net moyen d'un ménage en France au deuxième trimestre 2023 (446 000 euros) est composé en majorité d'immobilier net d'emprunts immobiliers associés (55%), puis d'actifs financiers (32%<sup>10</sup>), de patrimoine professionnel (15%) et est diminué de dettes hors immobilier (-2%). Toutefois, la composition de ce portefeuille varie sensiblement selon le groupe de richesse auquel chaque ménage appartient (cf. graphique 4), tandis que la différenciation entre les ménages peu et

bien dotés en patrimoine tient essentiellement au fait de détenir ou pas un bien immobilier.

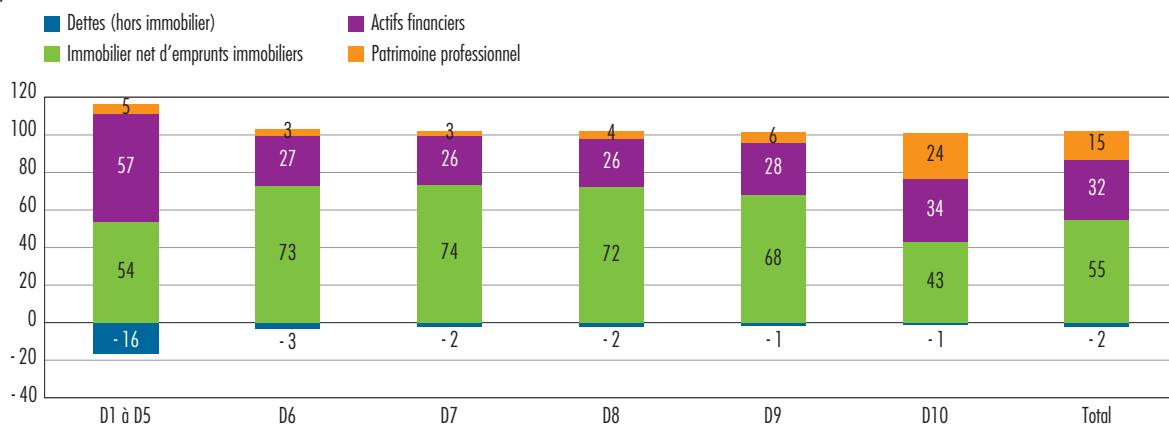
Par rapport à la moyenne, le patrimoine des 10% des ménages les plus fortunés (D10) (2 418 000 euros en moyenne au deuxième trimestre 2023) est proportionnellement constitué de moins d'immobilier (43%), d'un peu plus d'actifs financiers (34%), mais surtout de beaucoup plus de patrimoine professionnel (24%).

Le patrimoine des 40% des ménages suivants (D6 à D9) (454 000 euros en moyenne) est relativement homogène et essentiellement composé d'immobilier net d'emprunts immobiliers (71%), les actifs financiers représentant 27%.

Enfin, le patrimoine des 50% des ménages les moins fortunés (D1 à D5) (47 000 euros en moyenne) est principalement composé d'actifs financiers (57%, dont 46% de dépôts et 10% d'assurance-vie et retraite), et, dans une moindre mesure, d'immobilier net d'emprunts immobiliers (54%) ; il est également diminué de dettes hors immobilier plus importantes (-16%). Cette classe de ménages présente une forte hétérogénéité : la part de dépôts et de dettes hors immobilier est prépondérante pour les premiers déciles, et celle de l'immobilier net d'emprunts immobiliers prépondérante pour les derniers déciles.

### G4 Composition du patrimoine net par groupe de ménages au deuxième trimestre 2023

(en %)



Note : Les données depuis T1 2021 sont extrapolées (et donc plus fragiles) et sont susceptibles d'être révisées quand des données d'enquête plus récentes seront disponibles.

Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

<sup>8</sup> Le patrimoine professionnel correspond à un agrégat hétérogène, dans la mesure où il comprend les actifs (diminués des passifs) détenus par les entrepreneurs individuels, mais également la valeur économique des titres de participation détenus par les ménages dans des sociétés sur lesquelles ces ménages exercent un contrôle effectif.

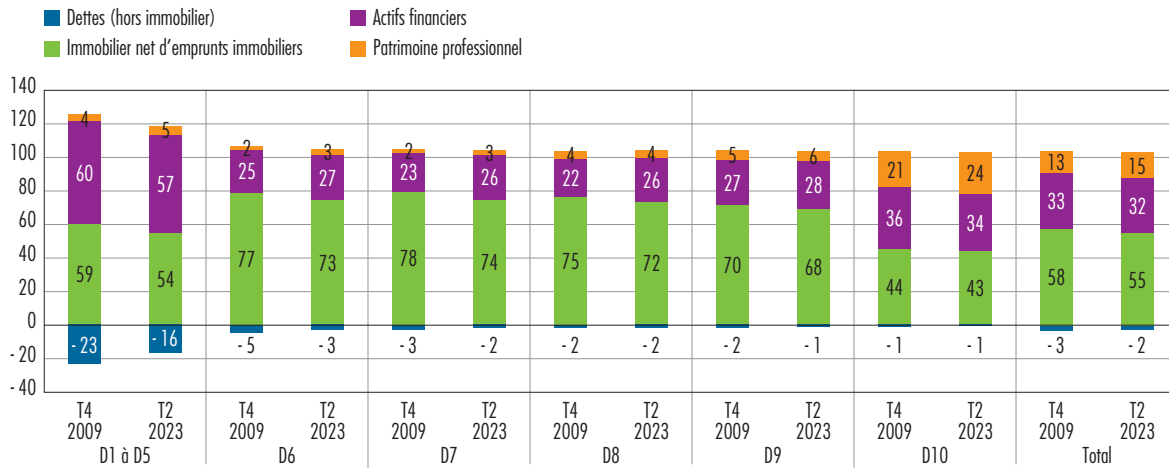
<sup>9</sup> Les dépôts sont constitués des comptes à vue, ainsi que des comptes et livrets d'épargne.

<sup>10</sup> Dont 13% de dépôts, 14% d'assurance-vie et retraite, 3% d'actions cotées, 2% de fonds d'investissement, 0,3% de titres de créance.



### G5 Composition du patrimoine net par groupe de ménages entre fin 2009 et le deuxième trimestre 2023

(en %)



Lecture : Pour l'ensemble des ménages (Total), le patrimoine net moyen est composé d'immobilier net d'emprunts immobiliers (58 % fin 2009, 55 % au T2 2023), d'actifs financiers (33 % fin 2009, 32 % au T2 2023), de patrimoine professionnel (13 % fin 2009, 15 % au T2 2023), moins des dettes hors immobilier (- 3 % fin 2009, - 2 % au T2 2023). De ce fait, la somme des pourcentages au sein de chaque groupe peut dépasser 100 %.

Note : Les données depuis T1 2021 sont extrapolées (et donc plus fragiles) et sont susceptibles d'être révisées quand des données d'enquête plus récentes seront disponibles.

Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

En revanche, la composition du patrimoine net des ménages par catégorie de placement n'a que peu évolué entre fin 2009 et le deuxième trimestre 2023, tant au niveau de l'ensemble des ménages qu'au niveau des différents groupes de richesse (cf. graphique 5) <sup>11</sup>.

### 3 Des inégalités de patrimoine principalement concentrées sur certains instruments

Les inégalités de patrimoine sont en France légèrement inférieures à celles constatées dans l'ensemble de la zone euro

Le patrimoine des ménages en France est beaucoup plus inégalement réparti que les revenus <sup>12</sup>. Ainsi, si les 10 % des ménages qui perçoivent les plus hauts revenus disposent d'un revenu disponible moyen « seulement » trois fois supérieur au revenu médian <sup>13</sup>, les 10 % des ménages les plus fortunés possèdent en moyenne près de huit fois le patrimoine médian.

Cette concentration importante de la richesse sur le haut de la distribution, avec les 10 % les plus riches qui détiennent

### Indicateurs d'inégalités du patrimoine net au deuxième trimestre 2023

	Patrimoine net total	
	En milliards d'euros	En %
<b>France</b>		
<b>Ensemble des ménages</b> (entre 0 % et 100 % de la distribution du patrimoine net)	14 041	100
<b>Les 10 % les plus riches</b> (entre 90 % et 100 %)	7 614	54
<i>dont les 5 % les plus riches</i> (entre 95 % et 100 %)	5 708	41
<b>Les 40 % suivants</b> (entre 50 % et 90 %)	5 720	41
<b>Les 50 % les moins fortunés</b> (entre 0 % et 50 %)	708	5
<b>Zone euro</b>		
<b>Ensemble des ménages</b> (entre 0 % et 100 % de la distribution du patrimoine net)	60 231	100
<b>Les 10 % les plus riches</b> (entre 90 % et 100 %)	33 817	56
<i>dont les 5 % les plus riches</i> (entre 95 % et 100 %)	25 919	43
<b>Les 40 % suivants</b> (entre 50 % et 90 %)	23 214	39
<b>Les 50 % les moins fortunés</b> (entre 0 % et 50 %)	3 200	5

Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

<sup>11</sup> Les ménages constituant chaque décile peuvent changer d'une date à une autre puisqu'un ménage peut passer à un décile plus élevé ou plus faible en fonction de sa trajectoire personnelle (relativement aux autres ménages).

<sup>12</sup> Ferrante *et al.*, 2018.

<sup>13</sup> « Le patrimoine des ménages en 2018 : peu de mobilité dans la distribution depuis 2015 », coll. « Insee Références », *Revenu disponible des ménages*, mai 2021.





plus de la moitié du patrimoine quand les 50% des ménages les moins fortunés ne se partagent que 5% des richesses (cf. tableau *supra*) n'est pas spécifique à la France, puisqu'elle se constate également au sein de la zone euro.

Les inégalités de patrimoine en France atteignent d'ailleurs des niveaux légèrement plus faibles que ceux observés dans la zone euro, car l'immobilier (net d'emprunts) est un peu mieux réparti entre les groupes de ménages en France qu'en zone euro<sup>14</sup>.

### Les inégalités sont restées quasiment stables depuis 2009

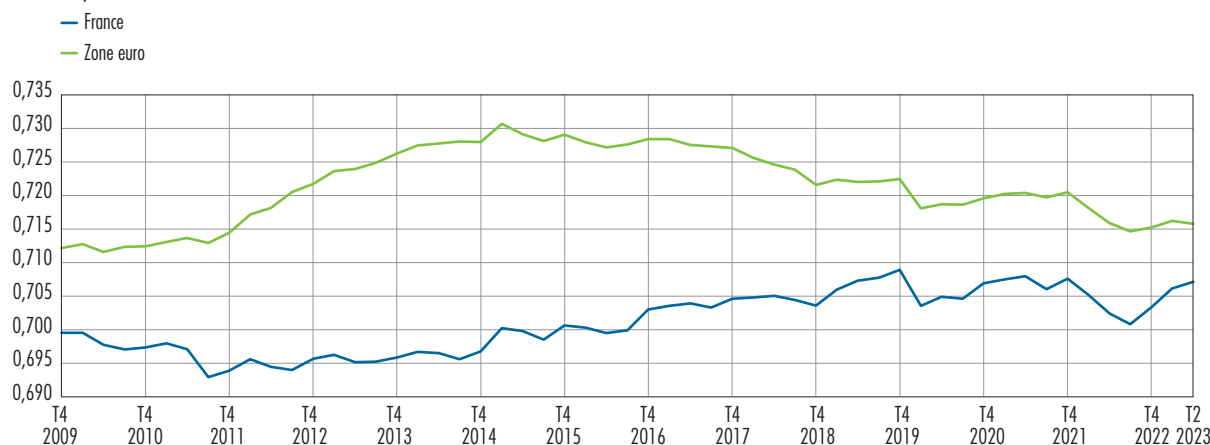
Les écarts de richesse entre les ménages tendent à légèrement s'accroître depuis 2009. L'indice de Gini du patrimoine net des ménages, calculé sur des données individuelles, a légèrement progressé (+ 0,7 point) entre fin 2009 (70,0%) et le deuxième trimestre 2023 (70,7%)

(cf. graphique 6). Trois phases semblent néanmoins se dessiner en France sur cette période :

- Une hausse régulière et modérée de l'indice de Gini entre le troisième trimestre 2011 et fin 2019, due à une progression des marchés boursiers sur cette période<sup>15</sup>, profitant aux instruments vecteurs d'inégalités : actions cotées, assurance-vie et retraite et patrimoine professionnel<sup>16</sup>. La hausse du marché immobilier sur cette même période permet toutefois d'atténuer considérablement l'impact de cette remontée des marchés boursiers sur l'indice de Gini. En effet, les encours d'immobilier net d'emprunts immobiliers sur cette période (de 5 764 à 6 495 milliards d'euros, soit + 13%) sont davantage répartis au sein des ménages ;
- Une stabilisation après 2019, malgré le choc de la pandémie ;

### G6 Indice de Gini du patrimoine net des ménages

(entre 0 et 1)



Notes : Le coefficient de Gini est fondé sur la courbe de Lorenz et borné entre 0 et 1, où une valeur de 0 est atteinte pour une égalité parfaite et une valeur de 1 en cas d'inégalité parfaite.

Les évolutions de l'indice de Gini sont à prendre avec précaution du fait du caractère expérimental des statistiques (surtout lorsque les évolutions ne sont pas très marquées) et car les données sont extrapolées après 2021 et donc encore provisoires.

Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

14 Fin juin 2023, en France, l'immobilier (net d'emprunts) est détenu à 43% par les 10% des ménages les plus riches, à 53% par les 40% des ménages suivants (D6 à D9) et à 5% par les 50% de ménages les plus pauvres. Dans la zone euro, ces mêmes taux de détention s'élevaient à 47% (vs 43% en France), 48% (vs 53%) et 5% (vs 5%).

15 À titre d'exemple, l'indice CAC 40 a doublé sur cette période, passant de 2 981,96 points fin septembre 2011 à 5 978,06 points fin 2019.

16 D'une part, les volumes d'actions cotées des ménages passent de 130 à 304 milliards d'euros (+ 133%). D'autre part, les volumes d'assurance-vie et retraite des ménages augmentent de 1 427 à 2 080 milliards d'euros (+ 46%). Enfin, les volumes de patrimoine professionnel financier des ménages progressent de 586 à 998 milliards d'euros (+ 70%).



- Une diminution rapide et modérée de cet indice au cours des trois premiers trimestres de 2022, liée à la baisse des marchés boursiers (actions et obligations) sur cette période, amputant les avoirs d'actions cotées des ménages (- 17%), leur assurance-vie et retraite (- 14%), ainsi que leur patrimoine professionnel financier (- 10%).

Les parts de patrimoine net total détenues par les ménages des différents déciles en France ont légèrement évolué entre fin 2009 et le deuxième trimestre 2023 (cf. graphique 7) : la part détenue par les 50% des ménages les moins fortunés a très légèrement progressé (+ 0,2 point), tandis que la part des ménages situés dans les déciles 6 à 9 a diminué (- 1,7 point). La part des ménages du dernier décile a quant à elle augmenté (+ 1,5 point).

Cette légère hausse des inégalités de patrimoine entre fin 2009 et le deuxième trimestre 2023 ne constitue pas un phénomène spécifiquement français, puisqu'il s'observe également dans la zone euro (cf. graphiques 6 *supra* et 7 *infra*).

### Toutefois ces inégalités de patrimoine sont très concentrées sur certains instruments

Les 10% des ménages les plus fortunés (D10) détiennent une majorité du patrimoine net de l'ensemble des ménages (53 à 54% sur la période comprise entre la fin 2009 et le deuxième trimestre 2023 ; cf. annexe 2), et en particulier :

- une part très importante du patrimoine professionnel (85 à 87%), de l'assurance-vie et retraite (69 à 71%), des actions cotées (76 à 86%), des fonds d'investissement (74 à 77%) et des titres de créance (86 à 97%) ;
- une part substantielle de l'immobilier brut (38 à 39%) et des dépôts (de l'ordre de 35%).

La catégorie « moyenne-supérieure » (ménages au-dessus de la médiane, mais n'appartenant pas aux 10% les plus fortunés, D6 à D9) détient une part du patrimoine net de l'ensemble des ménages (41 à 42%) conforme à son poids dans la population :

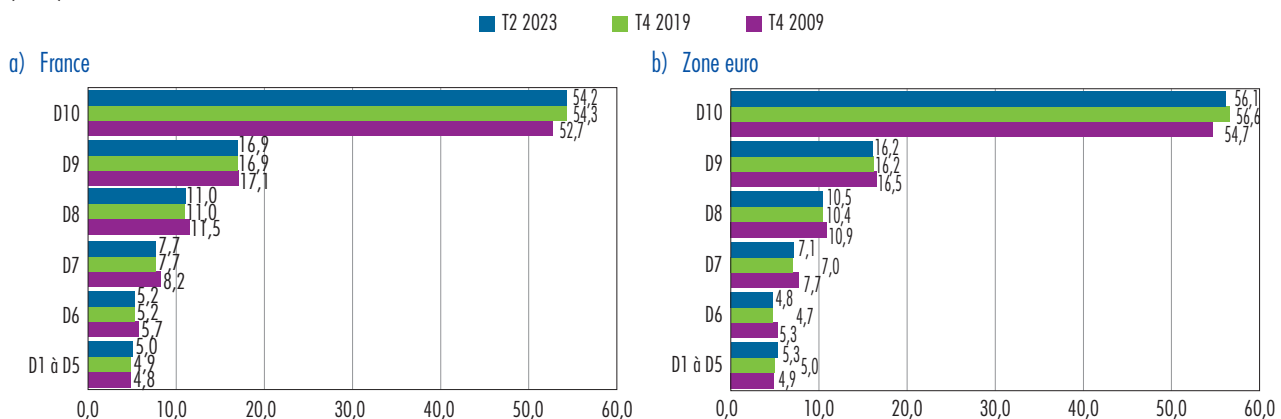
- une part un peu plus importante que son poids démographique pour les dépôts (47 à 48%) et de l'immobilier brut (52 à 53%) ;
- comme des dettes contractées, en particulier d'emprunts immobiliers (43 à 48%).

Enfin, les 50% des ménages les moins fortunés (situés en deçà de la médiane du patrimoine net, D1 à D5) ne détiennent qu'environ 5% du patrimoine net de l'ensemble des ménages :

- une part marginale (moins de 5%) de l'assurance-vie et retraite, du patrimoine professionnel, des actions cotées, des fonds d'investissement et des titres de créance ;

### G7 Répartition du patrimoine net par groupe de ménages en France et en zone euro

(en %)



Lecture : Les 10% des ménages les plus fortunés de la zone euro détenaient, fin 2009, 54,7% des richesses de l'ensemble des ménages. Au T2 2023 ils en détiennent 56,1%.

Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.





- une faible part de l'immobilier brut (environ 9%) et des dépôts (17 à 18%);
- mais une part substantielle des dettes, correspondant à des emprunts immobiliers (30 à 37%) ou à des crédits à la consommation (38 à 39%).

\*\*

Sur la base des données microéconomiques produites par l'Insee en partenariat avec la Banque de France dans le cadre de l'enquête Histoire de vie et Patrimoine, des séries trimestrielles de comptes distributionnels du patrimoine des ménages en France sont produites, retraitées puis réconciliées avec les données agrégées issues des comptes nationaux. La mise à disposition régulière par la Banque centrale européenne et la Banque de France de ces données expérimentales vise à mieux appréhender les dynamiques relatives au patrimoine des ménages et l'effet des politiques et des réglementations sur les inégalités de richesse.

Les comptes distributionnels de patrimoine des ménages sont amenés à évoluer, en prévision notamment de l'utilisation de données non déclaratives issues de diverses sources administratives, pour enrichir les enquêtes sur le patrimoine des ménages. Ils ont également vocation à s'inscrire pleinement dans la révision 2025 du système de comptabilité nationale des Nations unies de 2008 : des travaux sont en cours à ce sujet sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) dans le cadre de la phase III de l'initiative du G20 sur les lacunes en matière de données (*G20 Data Gaps Initiative*).

À la Banque de France, les séries statistiques des comptes distributionnels de patrimoine des ménages sont désormais publiées chaque trimestre sur le portail Webstat<sup>17</sup>. Elles feront également l'objet de la publication régulière d'un Stat Info<sup>18</sup> visant à illustrer la mise à jour annuelle des données.

<sup>17</sup> <https://webstat.banque-france.fr/>

<sup>18</sup> <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/>



## Bibliographie

André (M.), Germain (J.-M.) et Sicsic (M.) (2023)

« Comptes nationaux distribués : une nouvelle manière de distribuer la croissance – Une expérience innovante au service du débat public », *Courrier des statistiques*, n° 9, Insee, juin.

Bajard (F.), Chancel (L.), Moshrif (R.) et Piketty (T.) (2022)

« Global wealth inequality on WID.world: estimates and imputations », *WID.world – Technical Note*, n° 2021/16, World Inequality Lab, janvier.

Banque centrale européenne (2023)

*Bulletin économique*, n° 3, p. 128-133.

[Télécharger le document](#)

Banque centrale européenne (2024)

« La BCE publie de nouvelles statistiques sur la distribution du patrimoine des ménages », *communiqué de presse*, 8 janvier.

[Télécharger le document](#)

Banque fédérale d'Allemagne (2022)

*Distributional wealth accounts for households in Germany – results and use cases*, *Monthly Report*, p. 15-38, juillet.

Bloch (L.), Favetto (B.), Lagouge (A.) et Sédillot (F.) (2022)

« Inégalités de rendements et de patrimoine en France en 2017 », *Documents de travail*, n° 2022-14, Insee, novembre.

Bonnet (O.), Bono (P.-H.), Chapelle (G.)

et Wasmer (E.) (2015)

« Réflexions sur le logement, la hausse des prix de l'immobilier et les inégalités en réponse à l'ouvrage de Thomas Piketty, *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle* », *Revue d'économie politique*, vol. 125, n° 3, p. 317-346.

Campden Wealth Limited (2018)

*The Global Family Office Report 2018*, UBS/Campden Research.

Conseil de stabilité financière (CSF) et Fonds monétaire international (FMI) (2022)

*G20 Data Gaps Initiative (DGI-2) – Progress achieved, lessons learned, and the way forward*, juin.

Dherbécourt (C.), Fack (G.), Landais (C.)

et Stantcheva (S.) (2021)

« Repenser l'héritage », *Les notes*, n° 69, Conseil d'analyse économique, décembre.

Ferrante (A.) et Solotareff (R.) (2018)

« Vue d'ensemble – Patrimoine des ménages », coll. « Insee Références », édition 2018, juin.

Garbinti (B.), Goupille-Lebret (J.) et Piketty (T.) (2021)

« Accounting for wealth-inequality dynamics: methods, estimates and simulations for France », *Journal of the European Economic Association*, vol. 19, n° 1, p. 620-663, février.

Germain (J.-M.), André (M.) et Blanchet (T.) (2021)

« Rapport du groupe d'experts sur la mesure des inégalités et de la redistribution », *Insee Méthodes*, n° 138, février.

Institut des politiques publiques (2021)

*Évaluer les effets de l'impôt sur la fortune et de sa suppression sur le tissu productif*, rapport IPP, n° 36, octobre.

Matusche (A.) et Wacks (J.) (2023)

« Does wealth inequality affect the transmission of monetary policy? », *Journal of Macroeconomics*, vol. 75, 103474, mars.

Stiglitz (J.), Sen (A.) et Fitoussi (J.-P.) (2009)

*Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, septembre.



## Annexe 1

### Initiatives pour produire des comptes distributionnels de patrimoine des ménages

Les séries statistiques de comptes distributionnels de patrimoine des ménages publiées début 2024 par la Banque de France et la Banque centrale européenne s'inscrivent dans un ensemble d'initiatives internationales, européennes et nationales qui visent toutes à appréhender de façon plus réaliste la situation financière des ménages.

Le G20 a lancé en 2009 une initiative dirigée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont l'objectif est d'encourager les pays à combler les manques dans les données statistiques disponibles, incluant notamment des recommandations sur la compilation d'informations distributionnelles du revenu, de la consommation, de l'épargne et du patrimoine pour le secteur des ménages, qui soient alignées avec les données agrégées des comptes nationaux. La révision 2025 du système de comptabilité nationale de 2008 <sup>1</sup> contiendra également un nouveau chapitre (n° 34, section C) relatif aux comptes distributionnels des ménages.

La *World Inequality Database* (WID.world) est une base de données créée en 2011. Elle fournit notamment, pour de nombreux pays, des séries portant sur les inégalités de patrimoine par adulte. Les données françaises retenues sont celles établies par Garbinti *et al.* (2021) (cf. Bajard *et al.*, 2022). Ainsi, les auteurs évaluent, d'une part, le patrimoine relatif aux actifs générant des revenus taxables à l'impôt sur le revenu, à partir des revenus déclarés correspondants et des hypothèses sur le taux de rendement moyen par catégorie d'actifs et, d'autre part, le patrimoine des actifs non taxables à l'impôt sur le revenu, à partir des données de l'enquête de l'Eurosystème sur le patrimoine et la consommation des ménages (*Household Finance and Consumption Survey*, HFCS). Les données obtenues sont rendues cohérentes avec les données de la comptabilité nationale.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publie également depuis de nombreuses années une étude sur la répartition des avoirs patrimoniaux, qui reprend les résultats de l'enquête triennale de sondage Histoire de vie et Patrimoine <sup>2</sup>.

Les banques UBS et Crédit Suisse publient annuellement une étude intitulée *Global Wealth Report*, dans laquelle elles fournissent des éléments portant sur les comptes distributionnels du patrimoine des adultes. Pour les données françaises, elles recourent aux données HFCS retraitées sur la queue de la distribution puis réconciliées avec les données de la comptabilité nationale.

Les séries de comptes distributionnels diffusées par la Banque de France systématisent les acquis de ces initiatives sur les points suivants :

- Elles reposent sur une méthodologie transparente et harmonisée au niveau de la zone euro qui facilitera les comparaisons entre les États membres ;
- Elles sont fondées sur des données de l'enquête HFCS qui permet d'appréhender directement la répartition des patrimoines et non pas de la déduire de la répartition des revenus, à l'instar de ce qui a été réalisé pour les séries françaises de la *World Inequality Database* ;
- Elles sont ajustées sur les agrégats des comptes financiers des ménages, après divers redressements pour tenir compte notamment de la sous-représentation des extrêmes de la distribution dans l'enquête HFCS ;
- Elles sont mises à jour tous les trimestres en intégrant pour chaque décile l'effet de la revalorisation des actifs sur la période considérée et en conservant la structure de la détention observée lors de l'enquête triennale précédente.

<sup>1</sup> <https://unstats.un.org>

<sup>2</sup> Dernière publication : *Insee Focus*, n° 287, janvier 2023.



## Annexe 2

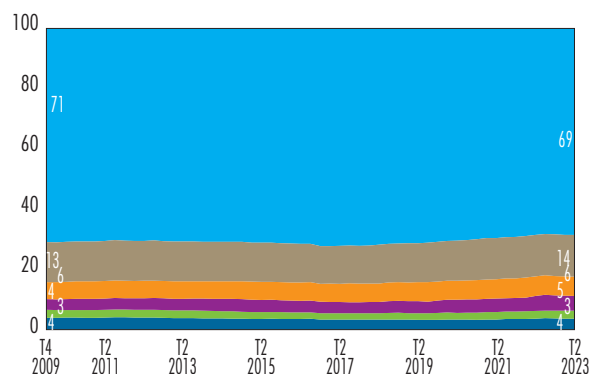
### Évolution des taux de détention du patrimoine des ménages en France par décile de patrimoine net

Les inégalités de patrimoine ressortent particulièrement sur certains types d'instruments : le patrimoine professionnel, les actions cotées, l'assurance-vie et retraite, les fonds d'investissement et les titres de créance.

#### GA3 Assurance-vie et retraite

(en % du niveau détenu par tous les ménages)

■ D1 à D5 ■ D6 ■ D7 ■ D8 ■ D9 ■ D10

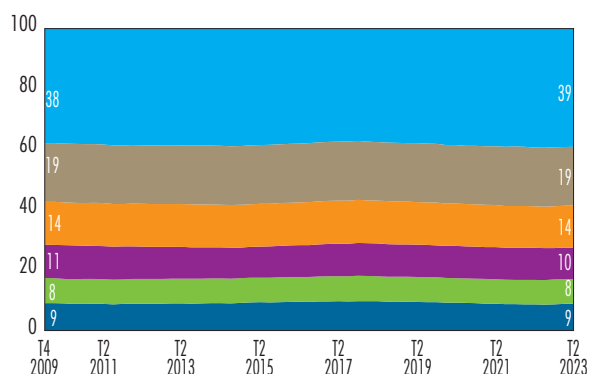


Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

#### GA1 Patrimoine immobilier brut

(en % du niveau détenu par tous les ménages)

■ D1 à D5 ■ D6 ■ D7 ■ D8 ■ D9 ■ D10

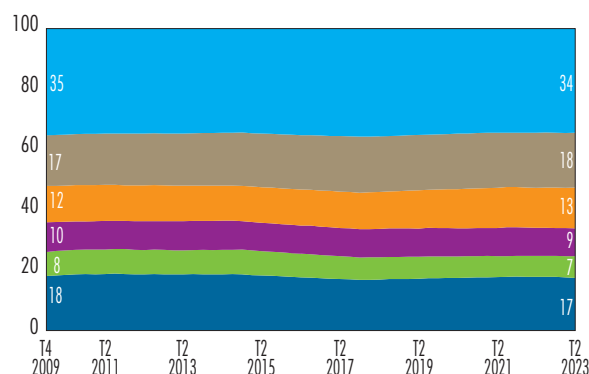


Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

#### GA4 Dépôts

(en % du niveau détenu par tous les ménages)

■ D1 à D5 ■ D6 ■ D7 ■ D8 ■ D9 ■ D10

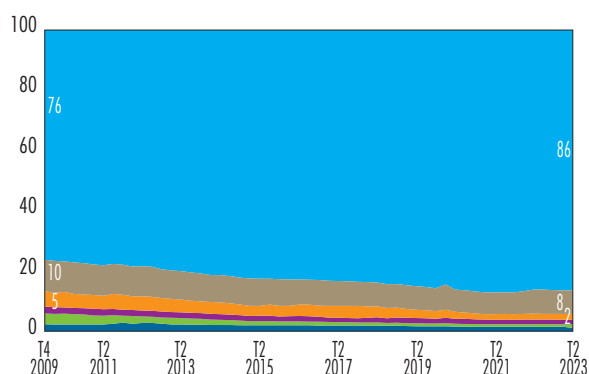


Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

#### GA2 Actions cotées

(en % du niveau détenu par tous les ménages)

■ D1 à D5 ■ D6 ■ D7 ■ D8 ■ D9 ■ D10

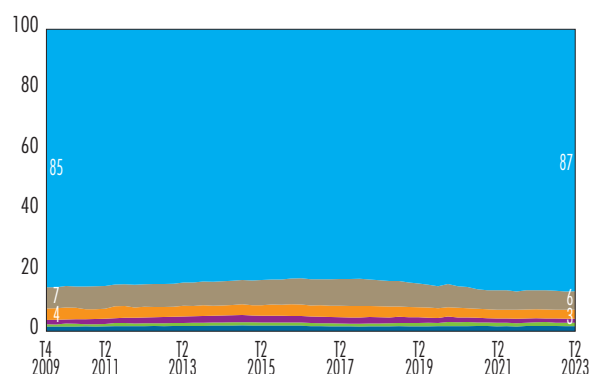


Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

#### GA5 Patrimoine professionnel financier

(en % du niveau détenu par tous les ménages)

■ D1 à D5 ■ D6 ■ D7 ■ D8 ■ D9 ■ D10

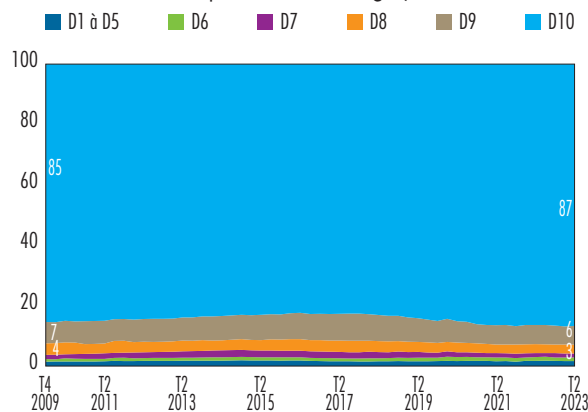


Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.



### GA6 Patrimoine professionnel non financier

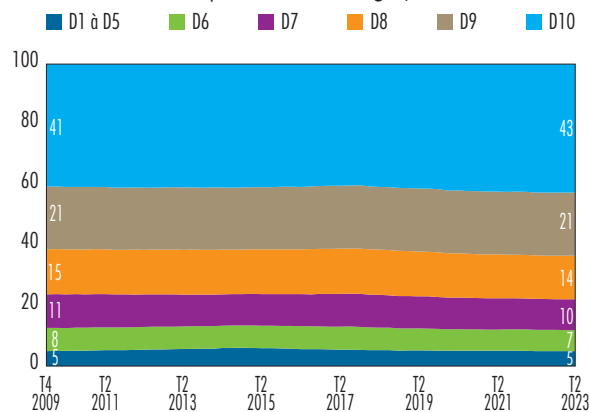
(en % du niveau détenu par tous les ménages)



Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

### GA9 Immobilier (net d'emprunts)

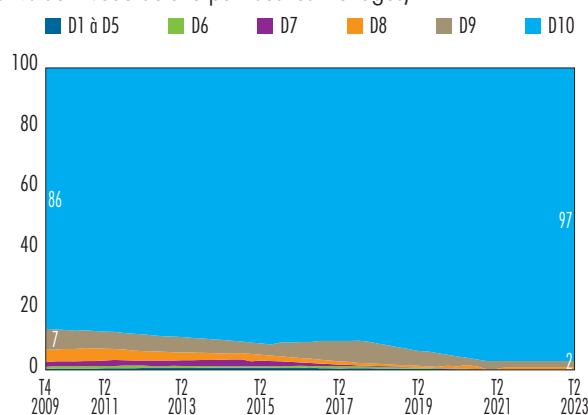
(en % du niveau détenu par tous les ménages)



Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

### GA7 Titres de créance

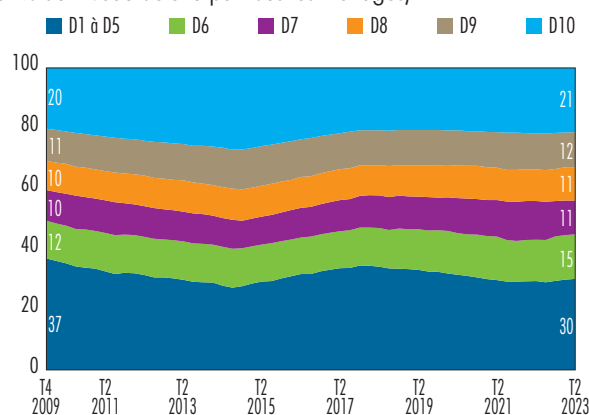
(en % du niveau détenu par tous les ménages)



Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

### GA10 Emprunts immobiliers

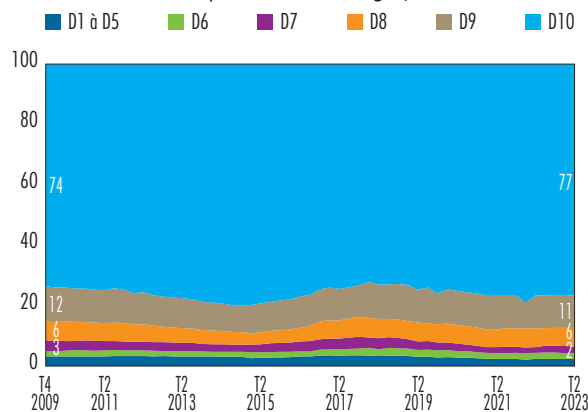
(en % du niveau détenu par tous les ménages)



Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

### GA8 Fonds d'investissement

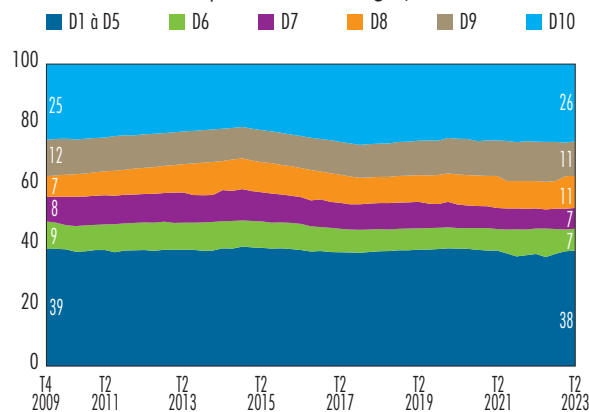
(en % du niveau détenu par tous les ménages)



Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

### GA11 Dettes (hors immobilier)

(en % du niveau détenu par tous les ménages)



Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.



---

**Éditeur**

Banque de France

**Secrétaire de rédaction**

Nelly Noulin

**Directeur de la publication**

Claude Piot

**Réalisation**

Studio Création

Direction de la Communication

**Rédaction en chef**

Céline Mistretta-Belna

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://www.banque-france.fr/fr/alertes/abonnements>

